

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2009 à 19 H 30 HOTEL DE VILLE de SELLES SUR CHER

Le Conseil Municipal, réuni en séance extraordinaire le mardi 2 juin à 19 H 30 à l'Hôtel de Ville de Selles sur Cher, a pris les décisions suivantes :

ADMINISTRATION GENERALE

- Approbation du compte rendu annuel 2008 ainsi que le prévisionnel 2009 concernant l'opération du lotissement des Coteaux de la Sauldre dont la maîtrise d'ouvrage déléguée est confiée à la SELC et la maîtrise d'œuvre au Cabinet ECMO.
- Election de Patrick SAUVAGE en remplacement de Joël GRASLIN en correspondant Sécurité Routière.
- Annulation de la délibération n° 2009/074 portant sur le classement des voies communales.

FINANCES

- Approbation de deux conventions avec le SMIEEOM concernant la redevance spéciales de collecte des déchets de la collectivité pour l'année 2008, acceptant le tarif du litrage administratif à hauteur de 0.60 € *la tonne de déchets collectés* et annulant la délibération prise en avril 2008 portant le n° 2008/058 refusant ce tarif.
- Vote de la décision modificative n° 2 du budget ville autorisant les virements de crédits suivants
 - En fonctionnement : 11 550 € des dépenses imprévues et abondement de 9 400 € aux redevances autres prestations et de 2 150 € aux contributions des organismes de regroupement ; en investissement (Adhésion Syndicat du Val du Cher, le Simalc, ayant adhéré au Sicala).
 - En investissement : 1 100 € de reprise sur l'opération Voirie Rue d'Oiseau excédentaire et abondement sur acquisition de mobilier, ouverture de crédits en dépenses et en recettes pour 500 € sur Dépôts et Cautionnement.
- Vote du tarif pour la saison Camping avec actualisation des dates concernant la location des bungalows, hors saison, basse saison, moyenne saison et haute saison.

MARCHES PUBLICS

- Acceptation de travaux Budget AEP :
 - Pour le renforcement du réseau d'adduction d'eau potable du Pont K. Loustau avec lancement du marché public en procédure adaptée sur un estimatif de travaux de 30 000 € ht ;
 - Pour le bouclage du réseau d'eau potable alimentant le centre ville et la partie sud de la commune avec lancement du marché public en procédure adaptée sur une estimation de l'ordre de 130 000 € ht.

- Choix du délégataire de service API RESTAURATION sur une période de 3 années à compter du 5 juillet 2009, réalisé en groupement de commande avec la Communauté de Communes Cher Sologne, concernant la Restauration Scolaire et le portage de repas à domicile pour les personnes âgées.
- Actualisation du marché public des ateliers municipaux « Lot Charpente Métallique » et décision concernant l'acceptation du remboursement de l'actualisation auprès de l'architecte Angle Sud de Blois pour faute de suivi de chantier, à hauteur de 3736.35 € ttc.
- Choix de la maîtrise d'œuvre aux cabinets groupés BIA de Chabris et LCDA de Saumur pour l'aménagement de l'entrée sud de la ville et de l'avenue K. Loustau, avec définition du projet, choix d'aménagement, montage administratif et maîtrise d'œuvre avec assistance aux contrats de travaux, analyse des offres, phase de visa, direction d'exécution et réception des travaux sur un montant estimatif de 300 000 € ht.
- Lancement du marché public de travaux voirie/eaux pluviales/ en procédure adaptée de la Rue de Turpinay et de la Rue de la Noue

PERSONNEL

- Actualisation du tableau des effectifs, soit 66 postes ouverts et 63 pourvus dont 4 à temps non complet.
- Recrutement de personnels saisonniers pour la période estivale, soit :
 - 1 emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe à mi-temps du 1^{er} au 31 juillet 2009 pour le service espaces verts
 - 1 emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet du 8 au 28 août 2009 pour le camping
 - 12 emplois d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps complet et 2 emplois d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à mi-temps pour le service animation jeunesse.
- Acceptation de convention pour le reversement d'indemnisation pour évaluation en milieu de travail par l'ANPE pour un stagiaire en situation de travail à hauteur d'un euro par heure de stage.
- Octroi d'indemnité aux trésoriers municipaux, Monsieur Schowb au 1^{er} janvier au 28 février, Monsieur Chanot, du 1^{er} mars au 31 décembre 2009.
- Création d'un poste contractuel d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à mi-temps pour une durée de 6 mois, en raison du surcroît de travail des services administratifs, plus particulièrement du secrétariat du Maire.

QUESTIONS DIVERSES

- Compte rendu des décisions du Maire pour le 1^{er} trimestre 2009

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 Heures.

Selles sur Cher, le 3 juin 2009
Le Maire,
Joël GRASLIN

